



## MAIRE DE PUY SANIÈRES

La commune attentive aux problématiques de développement durable a travaillé en amont avec le PN des Ecrins pour formaliser le programme. Cette approche a permis d'avoir une lecture globale du territoire de la commune. Nous sommes donc intervenus sur plusieurs sites de la commune. Les 2 principaux étaient le site de la mairie et l'extension du cimetière. Les temps d'échanges ont été nombreux et parfois animés avec la maîtrise d'ouvrage pour réussir à aboutir à un projet permettant à chacun de trouver sa place. En cours de chantier le PN des Ecrins est venu faire une visite pour s'assurer de la qualité du travail.

**PROGRAMME** : Extension de la mairie et aménagement d'espaces publics

**ADRESSE** : Mairie - 05200 Puy Sanières

**MAÎTRE D'OUVRAGE** : Commune de Puy Sanières

**MAÎTRE D'OEUVRE** : ATM (Harold KLINGER)

**ANNÉE D'ACHÈVEMENT** : 2021

**SURFACE (PLANCHER)** : 430 m<sup>2</sup>

**COÛT** : 710 000 HT

**CERTIFICATIONS ET LABELS** : Bois certifié  
Bois des Alpes



**MAIRE DE PUY SANIÈRES**

### **ARCHITECTURE :**

La mairie n'étant pas équipée d'un système de chauffage extensible il a été mis en oeuvre une sur-isolation (mur et toit) sur l'extension. Pour renforcer cette approche les percements ont été forment limités sur les zones froides et envisagés comme des zones d'apport de chaleur maîtrisée sur les façades bien exposées. Le mode de chauffage n'est qu'un appoint. Le traitement paysagé des espaces publics a favorisé des cheminements avec des revêtements perméables (stabilisé ou platelage bois). Les espaces végétalisés extérieurs ont été réalisés avec des essences locales évitant la mise en place d'un réseau d'arrosage.

D'un point de vue plus large le projet propose une accessibilité de l'ensemble des espaces aux personnes avec un handicap. Par ailleurs dans le cadre du projet nous avons pu améliorer la salle des fêtes en réalisant des ouvertures plus importantes (de fenêtres à portefenêtre) ce qui n'était pas prévu dans le programme.

### **MATÉRIAUX :**

Le socle de l'extension étant en grande partie enterrée a été réalisé en béton. En revanche, la partie supérieure a été réalisée en structure bois, labélisé bois des Alpes y compris la charpente.

Les menuiseries extérieures sont en mélèze  
Le parquet est en mélèze des Hautes Alpes traitement à l'huile dur sans COV (A+)  
Les peintures sont sans COV (A+)  
L'isolation thermique est de la laine de bois

### **ENERGIE :**

La mairie étant chauffé par un système électrique le projet d'extension à prolongé le réseau par des panneaux rayonnant électrique en plafond en complément des apports solaires.

### **PRINCIPAUX PROFESSIONNELS INTERVENUS :**

Agence des Territoires de Montagne, Harold Klinger architecte dplg (mandataire de l'équipe)  
Caroline Bellot, paysagiste  
BET thermique/fluide. Bet Adret  
BET Structure bois. Bet E tec Bois  
BET Structure béton. Bet Ester

### **PRINCIPALES ENTREPRISES INTERVENUES :**

LOT 01. VRD / terrassement : Entreprise Borel (FOREST-SAINT-JULIEN)  
LOT 02. Démolitions / Gros œuvre : Entreprise Borel (FOREST-SAINT-JULIEN)  
LOT 03. Ossature bois / Charpente / Couverture Etanchéité : Entreprise Boudot (CHORGES)  
LOT 04. Menuiserie bois : Entreprise Menuiserie de la Tour (VILLARD SAINT PANCRAÇE)  
LOT 05. Cloisons / Doublages Faux plafonds : Entreprise AC-TEC (FURMEYER) LOT 06. Revêtements de sol et muraux – faïence : Entreprise Alpes Carrelages (EMBRUN)  
LOT 07. Peinture : Entreprise Spinelli (GAP)  
LOT 09. Electricité courants forts et faibles : Entreprise Scara (EMBRUN)  
LOT 10. Plomberie / Chauffage : Entreprise Vialle (EMBRUN)  
LOT 11. Terrassement / VRD / Espaces publics : Entreprise PMTP (GAP)  
LOT 12. Aménagements paysagers : Entreprise Lagier (LA ROCHETTE)